



Master Économie appliquée

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Économie appliquée. 2013, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02029596

HAL Id: hceres-02029596

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029596>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Economie appliquée

de l'Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Economie appliquée

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA140006084

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 1 -Panthéon-Sorbonne, Maison des Sciences Economiques, 106-112 Bd de l'Hôpital, 75647 Paris Cedex 13

- Délocalisation(s) :

M1 délocalisé à Buenos Aires, Université du Salvador

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Economie appliquée* prépare au métier d'économiste professionnel et vise à fournir aux étudiants la maîtrise des compétences fondamentales de l'économie (modélisation, économétrie) pour les appliquer aux thématiques privilégiées de la mention.

La mention est déclinée en trois spécialités, une spécialité recherche (*Politique économique et institutions*) et deux spécialités professionnelles (*Economie de l'aménagement et du développement local* (EADL) ; *Economie et gestion des produits culturels*). Au sein de la spécialité *Economie et gestion des produits culturels*, trois parcours sont proposés : *Patrimoine et création* ; *Design* ; *Economie du numérique*. La spécialité recherche a essentiellement pour objectif de préparer les étudiants à la poursuite d'études en doctorat.

La mention est partenaire du master Erasmus Mundus STeDe (*Sustainable development*). Par ailleurs, dans le cadre d'un accord avec l'Université de Salvador (USAL), la première année de master (M1) est délocalisée à Buenos Aires, ce qui permet aux étudiants de l'USAL de candidater ensuite en seconde année de master (M2) à l'Université Paris 1.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Depuis la précédente demande d'habilitation, la mention a fait l'objet de modifications importantes avec la fermeture d'une spécialité et trois autres spécialités ont rejoint une autre mention. L'offre de cours en M1 et en M2 a été réduite afin de se concentrer sur les fondamentaux. De fait, ces modifications représentent une restructuration importante et un recentrage évident qui améliorent indiscutablement la cohérence et la lisibilité globale de la mention.

En termes d'organisation pédagogique, la spécialisation des étudiants est progressive et bien menée. En revanche, si le M1 est totalement cohérent avec la spécialité recherche, l'articulation entre le M1 et les spécialités professionnelles apparaît plus floue, ces dernières n'incluant par exemple que peu, voire pas, de cours fondamentaux en économie ou de cours en matières quantitatives, cours importants dans le M1. Par ailleurs, le dossier ne fait pas apparaître d'acquisition de compétences transversales au niveau du M1 et on ne sait pas si un stage ou un mémoire est prévu. Le dossier ne fait pas non plus apparaître les publics concernés. Enfin, l'acquisition de compétences professionnelles est bien développée et analysée dans les M2 professionnels, mais pas dans le M2 recherche où la seule issue véritablement envisagée semble être la préparation du doctorat. Au sein de l'université, la mention est bien positionnée, mais peu d'informations sont données quant à sa position dans l'ensemble des universités d'Ile-de-France. La mention est adossée à une équipe de recherche de qualité. L'adossement aux milieux socio-professionnels est particulièrement bien développé en ce qui concerne la spécialité EADL avec de nombreuses interventions de professionnels. Cet adossement est en revanche extrêmement réduit au niveau du M1 et de la spécialité recherche. On regrette en outre l'absence d'information au niveau global sur les stages effectués par les étudiants. Concernant les relations et échanges internationaux, on note une délocalisation du M1 à Buenos-Aires. Les autres partenariats apparaissent plus flous et ne sont pas formalisés sous forme de conventions de double diplôme.

Le nombre d'inscrits en M1 est en baisse et relativement faible au regard de la poursuite en deuxième année de master, qui comporte au total trois spécialités, dont l'une contient trois parcours. Ceci est sans doute lié à une faible identité de la mention jusque-là. L'attractivité de la formation est difficile à juger compte tenu du peu d'informations fournies sur les origines géographique et statutaire des étudiants. Le devenir des diplômés est peu détaillé.

En termes d'évaluation, on note la présence d'un bureau de la mention qui gère l'orientation stratégique globale de la mention, mais il ne semble pas y avoir d'évaluation par l'équipe pédagogique elle-même du fonctionnement de l'ensemble de la mention. Seules les spécialités professionnelles font l'objet de précisions à cet égard avec des modalités d'évaluation variables et plus ou moins formalisées selon les spécialités.

La fiche d'autoévaluation de l'université est très peu informative.

- Points forts :

- La formation, l'équipe pédagogique et l'équipe recherche sont de qualité.
- Il existe une forte identité des spécialités.
- Il existe des liens étroits avec les milieux socio-professionnels, en particulier pour la spécialité EADL.

- Points faibles :

- Peu de liens sont développés entre le M1 et les spécialités professionnelles.
- Les relations internationales sont dispersées, mais peu font l'objet d'une convention formalisée.
- Le dossier fournit peu d'informations sur le devenir des diplômés.
- L'effectif est insuffisant en M1, ce qui est lié à une faible identité de la mention jusque-là.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'améliorer la cohérence globale de la mention en renforçant les liens entre le M1 et les spécialités professionnelles.

On pourrait également chercher à structurer les relations internationales et à mettre en place un vrai pilotage.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : B



Evaluation par spécialité

Politique économique et institutions

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris 1 -Panthéon-Sorbonne, Maison des Sciences Economiques, 106-112 Bd de l'Hôpital, 75647 Paris Cedex 13

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité a pour objectif de former des étudiants à la recherche appliquée en sciences économiques et des cadres de haut niveau participant à la conception des stratégies économiques dans les départements d'études économiques des entreprises ou organisations. A l'issue de la formation, les étudiants possèdent des compétences approfondies en économie des institutions, économie publique et évaluation des politiques publiques et méthodes quantitatives. Ces compétences sont de nature à permettre aux étudiants de poursuivre en doctorat, ce qui représente entre 60 et 70 % de l'effectif.

- Appréciation :

La spécialité apparaît comme étant de très bonne qualité et comportant tout le potentiel scientifique nécessaire pour couvrir le champ choisi de la formation. La formation par la recherche est le point fort de cette formation avec une équipe pédagogique de niveau élevé, un accès aux ressources du Centre d'Economie de la Sorbonne et la participation de nombreux professeurs étrangers. Le taux de poursuite en doctorat est important et conforme aux objectifs de la formation. Les enseignements sont réalisés et évalués en anglais. La spécialité bénéficie de partenariats internationaux en ce qui concerne la recherche, mais ceux-ci ne semblent pas formalisés sous la forme d'une convention.

On regrette cependant que la formation professionnelle et les compétences transversales (hormis celles délivrées par Paris 1) ne soient pas réellement prises en compte. En outre, la formation continue et par alternance n'est pas envisagée alors que cette spécialité pourrait attirer des cadres de haut niveau. Par ailleurs, si la spécialité bénéficie d'effectifs suffisants, ceux-ci apparaissent en baisse et le dossier ne fournit aucune information sur l'origine géographique et statutaire des étudiants. On ne peut ainsi se prononcer sur l'attractivité de la formation au niveau régional ou national. Le taux de réussite apparaît relativement faible, autour de 60 %, ce qui interroge sur la viabilité de la formation au regard du nombre effectif de diplômés. Enfin, le devenir des diplômés en dehors de ceux qui poursuivent en doctorat n'est pas renseigné.

- Points forts :

- Il s'agit d'une formation de qualité avec une équipe pédagogique de niveau élevé et un accent mis sur la recherche.
- L'ensemble est cohérent.
- L'enseignement est réalisé en anglais.

- Points faibles :

- Le dossier ne fournit aucune information sur le devenir des étudiants en dehors de la poursuite en doctorat.
- Les relations internationales sont multiples, mais peu structurées.
- Le taux de réussite est relativement faible.



Recommandations pour l'établissement

On pourrait chercher à améliorer le taux de réussite en M2 en mettant en place des dispositifs d'accompagnement pour les étudiants.

L'insertion professionnelle des étudiants pourrait être mieux documentée et en partie repensée dans la mesure où elle ne saurait être exclusivement l'entrée en doctorat.

L'internationalisation de la formation pourrait être plus structurée et formalisée.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Economie de l'aménagement et du développement local (EADL)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris 1 -Panthéon-Sorbonne, Maison des Sciences Economiques, 106-112 Bd de l'Hôpital, 75647 Paris Cedex 13

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

L'objectif de cette spécialité professionnelle est de former des cadres spécialisés dans la conception et la mise en œuvre de stratégies de développement local. Elle est la seule formation dans le champ de l'aménagement du territoire et du développement local à dominante économique dans la région Ile-de-France. Outre les matières de tronc commun, des unités d'enseignement d'options transversales ont été mises en place afin de répondre à l'attente des milieux professionnels. La spécialité accueille régulièrement des personnes en formation continue et elle est partenaire du master Erasmus Mundus *Sustainable territorial development* associant l'Université de Padoue (Italie), l'Université Catholique de Louvain (Belgique), l'Université Dom Bosco (Brésil) et l'Université Paris 1.

- Appréciation :

La spécialité est attractive, de grande qualité et parfaitement reconnue dans son champ de compétence. Les compétences transversales et l'aide à l'intégration professionnelle (« blocs terrains ») sont fortement développées au sein de la spécialité, ce qui constitue un point fort indéniable. La composition et la structure de l'équipe pédagogique sont bien adaptées aux objectifs de la formation avec l'intervention de nombreux professionnels. On doit également souligner la mise en place d'un système de parrainage entre les sortants et les entrants de la formation.

Hors Erasmus Mundus, l'insertion internationale de la formation reste peu importante avec des contacts en cours avec l'Université de Manouba (Tunis). Par ailleurs, la spécialité intègre dans chacune de ses promotions de un à deux étudiants en formation continue. Il pourrait être envisagé d'augmenter ce chiffre. En M2, les matières quantitatives restent peu développées et un cours fondamental sur les stratégies de localisation des acteurs économiques pourrait s'avérer utile. Enfin, l'insertion des diplômés est en légère baisse sur la période 2007-2010 et se monte à 60 % sur la période 2007-2010.

- Points forts :

- Les liens avec le milieu socio-professionnel sont importants.
- La composition et la structure de l'équipe pédagogique sont de qualité.
- Il est organisé un système de parrainage entre promotions et il existe une vie collective dans la spécialité.

- Points faibles :

- Il existe une faible insertion internationale de la formation hors Erasmus Mundus.
- L'insertion des diplômés est en baisse.

Recommandations pour l'établissement

Une logique de double diplôme avec des universités européennes pourrait s'avérer utile pour les universités demandeuses de l'expérience française en matière d'aménagement du territoire.

Compte tenu de la faiblesse des effectifs, il pourrait être envisagé de développer la formation continue au sein de cette spécialité. Il convient également de considérer l'opportunité d'ajouter une matière quantitative et un cours fondamental sur les stratégies de localisation des agents économiques. Il conviendrait enfin d'être vigilant sur l'insertion des diplômés.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Economie et gestion des produits culturels

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 1 -Panthéon-Sorbonne, Maison des Sciences Economiques, 106-112 Bd de l'Hôpital, 75647 Paris Cedex 13

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

L'objectif de la spécialité est de former des cadres supérieurs intéressés par la gestion de produits culturels mis en œuvre et offerts dans les entreprises privées ou organisations publiques. A l'issue de la formation, les étudiants possèdent des compétences dans le montage de projets dans le domaine culturel et l'évaluation des marchés de la culture.

Trois parcours sont proposés pour cette spécialité : *Patrimoine et création ; Design ; Economie du numérique*. Les cours concernent uniquement le premier semestre avec une UE de tronc commun et une unité d'enseignement (UE) différenciée selon le parcours choisi. Un stage de six mois est prévu. Le master est fortement ouvert à l'international.

- Appréciation :

La spécialité est originale et de très bon niveau. Elle couvre des champs connaissant actuellement des mutations profondes et choisit en conséquence de donner des compétences transversales. L'ouverture sur l'international est conséquente avec 20 % d'étudiants étrangers présents sur une base sélective. Des coopérations formalisées au travers de conventions existent avec de nombreuses universités. Le taux d'insertion professionnelle est très bon.

Cependant, si les modalités pédagogiques sont adaptées à la nature de la spécialité, on s'interroge sur le degré de formation auquel elle parvient avec un volume horaire par étudiant qui reste limité (262 heures de cours). De fait, la question se pose sur la capacité de cette spécialité à couvrir réellement les trois parcours, sur lesquels on dispose par ailleurs d'assez peu d'informations.

On note également l'absence de matières quantitatives « outils » dans la formation et de cours d'économie, hormis dans le 3^{ème} parcours. Enfin, les effectifs apparaissent en baisse (de 24 en 2010-2011 à 14 en 2011-2012) et aucune procédure d'évaluation formalisée n'est mise en place.

- Points forts :

- Cette formation est originale et de qualité.
- Le croisement entre les différentes spécialités des produits culturels permet d'en avoir une approche globale.
- Il existe une forte ouverture sur l'international.

- Points faibles :

- Les volumes horaires par étudiant sont faibles au regard de l'ambition de la spécialité.
- Les effectifs sont en baisse.
- Il n'y a pas d'évaluation formalisée.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'augmenter le volume horaire de chaque parcours et de choisir un parcours avec une dominante d'enseignement en anglais. Fondamentalement, compte tenu des effectifs, un arbitrage entre les trois



parcours devrait être réalisé pour n'en garder qu'un ou deux. Enfin, il conviendrait de mettre en place une évaluation plus formalisée.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

LE PRESIDENT

**SERVICE DES FORMATIONS
ET DE LA PEDAGOGIE**

12, PLACE DU PANTHEON
75231 PARIS CEDEX 05

TEL : 01 44 07 80 46
FAX : 01 44 07 80 52

spes@univ-paris1.fr
racspes@univ-paris1.fr

Paris, le 28 juin 2013

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la Section des Formations
et des Diplômes AERES
20, rue Vivienne
75002 - PARIS

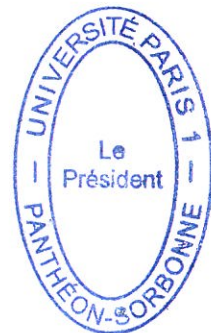
Objet : Evaluation des masters.

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver ci-joint les observations de l'Université Paris 1 à la suite du rapport d'évaluation concernant l'offre en masters pour 2014-2018.

En vous remerciant au nom de l'établissement que je représente pour le travail que vos experts ont effectué, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma considération distinguée.


Philippe BOUTRY



Demande n° S3MA140006084

Domaine : Economie, Gestion

Mention : ECONOMIE APPLIQUEE

L'AERES fait valoir un certain nombre de remarques concernant l'organisation de la Mention Economie appliquée.

REPONSE RELATIVE A LA MENTION DE MASTER

Rôle du M1 dans la préparation aux spécialisations professionnelles

L'organisation de la mention repose sur l'idée que la distinction entre Master professionnel et Master Recherche ne tient pas à une différence de niveau dans la formation mais dans les domaines d'application. Le M1 a donc pour fonction de donner des bases solides en analyse économique aux étudiants. Ceux-ci se destineront dès le M2 vers un secteur d'activité ou ils attendront la fin du M2 recherche, mais, dans les deux cas, il nous semble indispensable qu'ils maîtrisent les fondamentaux en économie.

Toutefois, on observera que nous avons introduit dans la maquette des cours dont la transversalité est évidente. Les cours de techniques quantitatives et d'économétrie sont clairement calibrés de manière à servir non seulement à ceux qui feront de la recherche mais également aux autres. Notamment, l'économétrie est présentée sous un double angle appliqué. D'une part, les étudiants apprennent à « lire » de l'économétrie et, d'autre part, ils se forment à la pratique des logiciels d'économétrie, de manière très appliquée. Le cours d'économie managériale est également transversal. Il donne l'occasion aux étudiants de s'initier à l'analyse financière de l'entreprise de manière concrète.

Enfin, la présence d'un cours important en Economie des territoires et un autre en Economie des arts et des médias souligne l'importance que les M2 professionnels ont dans notre dispositif.

Gouvernance

Une évaluation systématique des enseignements sera désormais mise en œuvre matière par matière. Cela a été le cas cette année en M2. Nous utilisons un questionnaire standardisé d'évaluation dont les résultats font l'objet d'une réunion du conseil de Master.

Chacune des spécialités est dotée d'un conseil de direction. Nous resserrerons le pilotage de la mention en réunissant une fois par an le conseil du Master constitué des membres des conseils de spécialités. Cette institution permettra de mieux faire circuler l'information dans le Master et de renforcer le sentiment d'appartenance à une entité commune.

Relations internationales

L'université a consacré un effort important à la structuration des relations internationales. Désormais, les relations avec le HCE de Moscou et l'USAL font l'objet de conventions et d'une évaluation par les conseils centraux.

De plus, au niveau M1, l'UFR s'est dotée d'une ouverture internationale forte avec la mise en place depuis 6 ans d'un diplôme passerelle au niveau M1, le PSME (Panthéon Sorbonne Msc in Economics) qui attire des étudiants initialement non-francophones qui se dirigent ensuite en M2 vers toutes ses mentions de master, et notamment dans la mention EA.

Spécialité recherche : Politique économique et institutions

Insertion du M2R dans les milieux socio-professionnels

Depuis l'envoi de la maquette, nous avons continué notre réflexion et elle converge avec celle de l'AERES. Nous avons décidé de rebaptiser le « séminaire de professeurs invités » en « séminaire des acteurs de l'économie ». L'idée est d'utiliser les 18 heures du séminaire pour inviter des professionnels qui exercent l'activité d'expert économique. Plusieurs membres de l'équipe sont par ailleurs actifs dans différentes instances (Autorité de la Concurrence, Conseil d'Analyse Economique). Nous avons des liens avec un département d'étude de la Banque de France et plusieurs d'entre nous sont insérés dans des réseaux d'expertise appuyant de grandes institutions (Banque Mondiale, FMI et OCDE). Nous utiliserons ces réseaux pour faire venir dans le séminaire des professionnels qui exposeront aux étudiants la nature de leur activité et leurs réflexions sur la manière dont les grandes institutions mobilisent l'expertise économique.

Devenir professionnel des étudiants

La mention M2R n'a pas vocation à former exclusivement des candidats au doctorat. Elle forme principalement des cadres destinés à occuper des postes d'experts économiques. Plusieurs anciens étudiants ont rejoint la Banque mondiale, la Commission européenne ou des agences de régulation (ARCEP) ou encore des agences spécialisées (ANVAR). D'autres rejoignent les grands cabinets de consultants (Mc Kinsey) ou des structures de conseil de plus petite taille. Certains étudiants rejoignent les collectivités territoriales ou les ministères (Finances notamment) et des entreprises comme EDF. De nombreux étudiants d'origine étrangère retournent dans leur pays d'origine ou complètent leur parcours international dans d'autres pays.

Formation continue

Dans l'état actuel, nous n'avons pas prévu d'ouvrir le M2R à la formation continue. Un tel dispositif engendre de lourdes contraintes d'organisation de l'emploi du temps car les étudiants en formation continue doivent concentrer leurs cours sur un nombre restreint de jours alors que nous souhaitons étaler la formation sur la semaine pour les autres. Toutefois, nous allons nous rapprocher du Centre d'Education Permanente de Paris 1 afin d'évoquer avec eux les possibilités de faire évoluer notre dispositif.

Taux de réussite

Concernant le taux de réussite, nous ignorons d'où vient le chiffre mentionné par l'AERES (60%).

D'après nos comptes, il y a eu 83,81% de réussite en 2010-2011 (26 sur 31) et 73,91% en 2011-2012 (17 sur 23). De plus, les étudiants qui "ne réussissent pas" ne sont pas des étudiants qui échouent aux examens, mais des étudiants qui abandonnent en cours d'année. Le taux de réussite apparent est de 80 % environ, mais le taux d'échec aux examens est en fait quasi nul.

Spécialité professionnelle : Economie de l'aménagement et du développement local (EAD)

Insertion professionnelle

L'AERES souligne l'attractivité du M2P eadl, la pertinence de son positionnement, la cohérence de son projet pédagogique et la qualité de son pilotage, tout en appelant à la vigilance sur l'évolution de l'insertion des diplômés. Différents éléments doivent cependant être pris en compte, qui amènent à relativiser la légère baisse du taux d'insertion constatée sur le précédent quadriennal :

- Le taux d'insertion professionnelle est très variable d'une année à l'autre, pour des raisons difficiles à analyser. Il a ainsi bondi à près de 80% pour la promotion 2011 (insertion mesurée 4 mois environ après la sortie), avec une proportion de CDI de 50%.
- Le taux d'insertion mentionné dans le dossier est calculé sur l'ensemble de la promotion. Il intègre donc au dénominateur des diplômés qui n'ont pas d'emploi pour la raison simple qu'ils n'en cherchent pas. Ces derniers ont constitué plus de 40% de la promotion 2012. La plupart d'entre eux ont poursuivi des études leur permettant de compléter leur spécialisation ou de préparer des concours administratifs (proportion en hausse). Mais on observe sur la promotion 2012, pour la première fois, un nombre significatif de diplômés qui ont pris une année de césure à l'étranger.
- Des questions relatives à l'intensité de la recherche d'emploi ont été introduites dans l'enquête d'insertion à partir de 2010. Elles montrent que, sur les trois dernières promotions, la durée médiane de la recherche d'emploi des diplômés qui sont sans emploi 4 mois environ après la sortie est de 10 semaines ; le nombre médian d'annonces auxquelles ils ont répondu est de 3, comme celui des candidatures spontanées qu'ils ont faites. On peut penser qu'une recherche d'emploi plus active ne serait pas sans incidence sur l'insertion de ces diplômés.

Contenu des cours

L'AERES suggère "d'ajouter une matière quantitative et un cours fondamental sur les stratégies de localisation des agents économiques". Concernant le 1^{er} point, nous ferons remarquer que le M2P eadl comporte déjà deux matières "techniques", à savoir un cours d'Analyse statistique territoriale et un cours de Cartographie – SIG, qui représentent plus de 10% du volume horaire de cours composant le diplôme. Par ailleurs, les 2/3 de nos étudiants, en moyenne, sont issus de filières d'économie dans lesquelles l'enseignement des matières quantitatives tient une place relativement importante. Dans ces conditions, il ne nous semble pas pertinent de renforcer notre offre dans ce champ, d'autant que, nos moyens étant limités, cela ne pourrait se faire qu'au détriment de matières de spécialisation. La seconde suggestion de l'AERES (ajout d'un cours fondamental sur les stratégies de localisation des agents économiques) se comprend mal étant donné qu'un cours intitulé "Choix de localisation et dynamiques territoriales" figure parmi les enseignements obligatoires du M2P eadl depuis les trois derniers contrats. Ce cours, qui traite des déterminants et des conséquences des choix de localisation des entreprises et des ménages, est reconduit dans le projet proposé pour le prochain quadriennal.

Formation continue

L'AERES recommande au M2P eadl d'accroître ses effectifs (promotions de 25 étudiants en moyenne sur le dernier quadriennal) en accueillant davantage d'étudiants en formation continue (jusqu'ici un à deux étudiants par promotion). Il s'agit d'une piste qu'il serait effectivement intéressant d'explorer. La structure et le contenu du M2P eadl devraient alors être revus pour s'adapter aux nouvelles contraintes et aux nouvelles opportunités auxquelles il serait confronté.

Spécialité professionnelle : Économie et Gestion des Produits Culturels (EGPC)

Supprimé : ¶

Concernant les volumes horaires

Les heures (240 après régulation des 300 prévues au départ) correspondent au seul volume horaire de Paris I mais n'intègrent pas celui alloué par l'Ensaama (Ecole Nationale supérieure des Art Appliqués et des Métiers d'Art) soit 120 heures au niveau du M2 (et 90 heures au niveau du M1 pour les étudiants de l'Ensaama qui s'inscrivent dès le M1 en vue de suivre notre M2 et les étudiants de la filière économique qui entendent choisir le parcours design.) Si l'on considère le seul M2, ces heures correspondent aux trois ateliers du parcours Design, obligatoires pour ceux qui s'inscrivent dans cette spécialisation, mais qui peuvent aussi être choisis par nos étudiants de l'autre parcours (ils peuvent effectivement choisir l'un des trois ateliers comme l'une de leurs trois options). Aussi le montant des heures disponibles pour les deux parcours actuels et envisageables pour l'avenir (Patrimoine et création d'un côté et Design de l'autre) n'est-il pas 240 heures mais de l'ordre de 360 heures, grâce à l'accord de partenariat entre Paris 1 et l'Ensaama.

On ajoutera à cela que le master 2 EGPC, dernier venu des masters professionnels de l'UFR d'économie, s'est vu d'emblée affecter un volume horaire nettement inférieur aux autres puisqu'au départ nominalement de 300 heures, et que les régulations ont conduit à le diminuer. L'université nous incite à financer des heures additionnelles par la taxe d'apprentissage, mais il se trouve que, dans le domaine de la culture et du fait même du système de l'intermittence, il y a très peu de taxe d'apprentissage et que nous avons utilisé le montant correspondant (environ 2000 euros par an) à financer les voyages et visites organisées pendant la scolarité (chaque séminaire ou cours organise au moins une visite).

Concernant les effectifs

Concernant les effectifs, il semble que la tendance envisagée dans le texte de l'AERES s'appuie sur le résultat d'une seule année, elle-même exceptionnelle pour des raisons d'organisation et non pas d'effectifs, laquelle année suivait justement une autre année exceptionnelle, mais cette fois-ci en sens inverse puisque le nombre des étudiants avait été de 24 en 2010 alors que la capacité d'accueil était de 20.

Effectivement, l'année 2011 a fait l'objet d'une baisse, mais, elle est moins forte que celle indiquée car tous les étudiants qui s'inscrivaient dans la nouvelle option de design (+4) n'avaient pas été retenus dans les statistiques d'inscription propres à Paris I, ce qui a été régularisé en cours d'année. Le nombre réel était donc de 18 et non pas de 14. Un correctif avait été envoyé mais il semble qu'il n'a pas été transmis à l'AERES dans les délais. En 2012, les effectifs ont été de 22 étudiants, ce qui dépasse légèrement la capacité d'accueil du master estimée à 20 étudiants. En 2013, il y a 20 inscrits,

désormais tous en stage. Les prévisions déjà sérieuses pour l'année 2013-2014 laissent escompter un nombre d'au moins 20 étudiants puisque le master avec ses deux options atteindra son rythme de croisière, avec 10 étudiants pour le parcours design géré en partenariat avec l'Ensaama, et 10 étudiants pour le parcours plus général ayant vocation à être appelé patrimoine et création.

Il y a donc une grande constance des effectifs autour de la capacité d'accueil prévue au départ.

Ce caractère exceptionnel de l'année 2011 s'explique par le fait qu'il s'agissait de l'année où le parcours design avait été mis en place. Si les étudiants venant du M1 de Paris I ou d'autres universités avaient bien été pris en considération, ceux venant en équivalence de l'Ensaama ne l'avaient pas été dans les premiers chiffres qui avaient été transmis. On peut ajouter à cela que le fait que la capacité d'accueil n'ait pas été remplie totalement cette année-là tient à ce qu'une liste de 6 étudiants avait été faite par l'Ensaama mais que 4 seulement sont venus finalement.

Concernant le nombre de parcours envisagés.

Concernant les trois parcours, nous acceptons sans problème la demande de l'AERES. Il doit être signalé que nous avons envisagé un troisième parcours Internet et globalisation, mais le conseil d'UFR nous a fait savoir que nous devrions le financer à montant constant, ce qui créerait effectivement des problèmes. Aussi n'envisageons nous désormais dans la maquette soumise que deux parcours: Patrimoine et création culturelle d'un côté et design de l'autre côté. Comme les liens entre patrimoine culturel, créativité et design sont aujourd'hui considérés comme très forts et très prometteurs dans de nombreux secteurs comme de nombreux pays et viennent d'être soulignés par l'UNESCO dans sa déclaration de Hangzhou sur Culture et économie (17 Mai 2013), nous pensons que le master sera très équilibré et que les deux parcours se dérouleront dans une bonne synergie.

Bien entendu, le parcours Patrimoine et création donne une place à l'anglais et nous nous adapterons sans problème aux nouvelles réglementations, un seuil de 30% pouvant être atteint mais difficilement plus dans l'état actuel des intervenants. Ce sera moins facile pour le parcours design dans la mesure où une bonne partie de ces parcours relève de travaux pratiques en atelier et qu'il nous faudra donc envisager cela avec des enseignants qui ont probablement moins l'occasion de travailler en anglais, sans que cela soit à exclure.

Concernant l'évaluation formalisée

Il nous est plus difficile de répondre sur ce point en allant très au-delà des informations déjà transmises, en constatant d'ailleurs que notre système d'évaluation est tout à fait le même que celui des autres masters de Paris I sous réserve de certaines modalités d'application. Le nombre d'épreuves et les barèmes sont donc ceux arrêtés par le conseil d'UFR pour l'ensemble des masters professionnels.

De manière plus compréhensive, notre dispositif d'évaluation mis en œuvre comprend à ce jour trois éléments : les taux de réussite (entre 85 et 100% par promotion), les réunions de travail régulières des enseignants avec les délégués étudiants (une fois par mois) et en fin de scolarité avec l'ensemble de la promotion ; et bien entendu les taux d'insertion dont l'AERES relève elle-même qu'ils sont très bons, comme en témoigne par ailleurs l'annuaire des anciens élèves. L'ensemble de ces résultats est présenté chaque année au Comité de perfectionnement et il permet donc bien ainsi de passer du niveau de

l'évaluation des étudiants à celui de l'évaluation du master. Il est vrai que nous n'avons pas mis en place un recours à un audit ou une évaluation externe, sinon ceux de l'AERES.

Pour le reste, il y a bien le respect intégral des règles pédagogiques et d'évaluation de l'UFR, puisque le règlement relatif au contrôle des unités de valeur s'applique intégralement. La seule marge de manœuvre ici est dans la forme du contrôle puisque les enseignants disposent d'une certaine marge de choix dans la pondération qu'ils effectuent entre contrôle continu et examen terminal, ce qui est absolument nécessaire pour des masters professionnels.

Nous voudrions souligner à cet égard l'importance que nous donnons aux stages (nous nous efforçons qu'ils atteignent au minimum six mois) et la période (entre mi-janvier et novembre), les cours ayant lieu de manière intensive entre le 1 septembre et le 15 janvier. Cela conduit d'ailleurs certains étudiants à changer leur sujet de dossier, ce qui se fait justement au cours de deux rassemblements que nous faisons en avril et en juin pour maintenir une synergie entre la formation de type académique et la formation sur le terrain. Enfin, le maître de stage est en général invité à la présentation du rapport de stage dans les locaux de l'université, et certains viennent (un sur quatre). De manière plus générale, on peut dire ici que le système d'évaluation est peut-être plus empirique et donc moins formalisé que dans un master de recherche et qu'il prend par contre beaucoup plus en considération l'interaction entre les deux types de formations, interaction inhérente à tout master professionnel.